



Appel des sections syndicales de la CGT-FERC, du SNESUP-FSU et de Sud Education de l'Université de Lille

Malgré les enseignements de la pandémie, le gouvernement s'acharne à affaiblir la recherche publique !

**À l'heure où le changement climatique soulève d'énormes enjeux sociétaux, économiques et technologiques ;
à l'heure où le coronavirus frappe encore une grande partie de la planète ;
à l'heure où les manifestations sociales révèlent les nombreuses fractures dans la société française, nous avons plus que jamais besoin d'une recherche publique indépendante et forte, pour éclairer ces questions, avancer dans leur résolution, et permettre des décisions collectives démocratiques.**

Malgré les failles révélées par la crise sanitaire récente, malgré les témoignages de chercheurs et chercheuses soulignant les effets délétères sur la recherche de la diminution des effectifs permanents et des salaires, des moyens pérennes et de la mise en concurrence des équipes pour leur financement depuis 15 ans¹, le gouvernement s'acharne à poursuivre, avec sa loi de programmation pluriannuelle pour la recherche (LPPR), un agenda réformateur qui affaiblit les capacités de production et de diffusion des connaissances scientifiques dans notre pays.

A l'instar des personnels soignants, la très grande majorité des personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR) et de leurs organisations syndicales affirment pourtant depuis des années que les structures de l'ESR ne pourront pleinement jouer leur rôle social et démocratique essentiel que si on leur fait confiance dans la gestion de leurs activités, avec des moyens répartis équitablement et sur le long terme.

En dépit de ces alertes, contre la voix des principaux concernés, dans la précipitation et au mépris des instances représentatives (CSFP, CNESER, CT, CTU, ...), le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a choisi de poursuivre dans une autre voie : celle de la mise en concurrence, du personnel et de leur financement, imposant de fait une recherche à court terme et des dépendances accrues à l'égard des financements privés. La LPPR - que Mme Vidal tente de faire passer aux forceps - est un nouvel acte (après la loi de 2005 pour la recherche qui a créé l'ANR, agence de financement sur projet des laboratoires, puis la loi LRU, loi dite « autonomie » des universités de 2007) pour soumettre la recherche française à un système basé sur le « financement par projets ». Avec comme objectif ultime de gagner des places dans de fumeux classements internationaux, au détriment de savoirs réellement produits, de leur portée sociale, et des conditions de travail des travailleurs et travailleuses de l'enseignement supérieur et de la recherche publique.

¹ Dans un sondage national de 2019, 93% des sondés estiment qu'il faut augmenter les dotations de base, et moins de 5% estiment qu'il faut augmenter prioritairement les financements sur projets.

<https://societes-savantes.fr/wp-content/uploads/2019/05/Synthe%CC%80se-enque%CC%82te-financement-socacad-2019-05-03.pdf>

La crise sanitaire récente a pourtant fourni une tragique illustration des effets de la mise en place depuis une décennie de cette dernière organisation. D'un côté, le laboratoire AFMB (Architecture et Fonction des Macromolécules Biologiques) d'Aix-Marseille - qui travaillait sur les coronavirus depuis 2003 - a du ralentir ses activités sur ce sujet faute de financement. Le sujet étant rapidement passé de mode, dès 2006 l'ANR ne proposait plus de projets sur la question, et les travaux de l'AFMB sur les coronavirus ont dû se faire sur les budgets de fonctionnements standards, en baisse constante et largement insuffisants². De l'autre, l'Institut Hospitalier Universitaire (IHU) de Marseille, créé pour « viser un niveau d'excellence internationale, être conçus autour de talents reconnus mondialement, [...] »³, a eu un coût total de 172,5 millions d'euros sur les huit années du projet (budget prévisionnel⁴, dans le cadre du « grand emprunt », Fond d'Investissement d'avenir, de 2009 sous Nicolas Sarkozy). Et - sans discréditer tout le travail réalisé dans les IHU - nous avons vu en direct la faillite d'une recherche basée sur la recherche de résultats à court terme et sur la valorisation de personnalités plutôt que du collectif⁵.

La recherche sur projets a pour autre effet de renforcer la précarité des métiers du supérieur - qui atteint pourtant déjà un niveau record dans notre pays - en favorisant le recours à des contrats temporaires. La LPPR renforce cette précarité en créant d'une part les « CDI de mission scientifique » (lié à la durée d'un projet, ou le retour du travail à la tâche du 19ème siècle comme perspective pour le « nouveau monde ») ; et en créant d'autre part, les « tenure tracks », contrat à durée déterminée pouvant donner lieu à une titularisation après une période d'essai de 3 à 6 ans, si – en particulier - le candidat aura montré « une capacité à obtenir des financements sur contrat ». La boucle est bouclée !

Les annonces d'un budget de 25 milliards à l'horizon 2030 (en euros constants), font figure de « poudre aux yeux », alors que pour l'année 2021, ce budget n'est abondé que de 0,357 milliards (hors budget ANR, à comparer aussi au crédit impôt recherche, de l'ordre de 6 milliards d'euros par an, dont l'efficacité est contestée, cf. rapport Cours des Comptes⁶).

Forts de ces constats, convaincu.es de la nécessité de renforcer le secteur de la recherche publique pour préparer l'avenir de nos sociétés, nous, personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche publique, demandons la suspension immédiate du projet de LPPR, loi scélérate, et exigeons l'ouverture d'états généraux de l'ESR, avec pour objectif essentiel le refinancement pérenne et le renforcement de ce secteur essentiel pour faire face aux crises futures.

CONTRE LE PASSAGE EN FORCE DE LA LPPR
examinée en Conseil des ministres le 8 juillet
Rassemblons-nous toutes et tous, dans le respect des gestes barrières
Mercredi 8 juillet 2020 à 12h30
devant le bâtiment de la délégation du CNRS, 2 rue des Canonnières à Lille
(près de l'entrée d'Euralille)

² <https://universiteouverte.org/2020/03/04/coronavirus-la-science-ne-marche-pas-dans-lurgence/>

³ <https://www.les-crises.fr/wp-content/uploads/2020/03/2014-117R - IHU.pdf>

⁴ <http://www.igas.gouv.fr/IMG/pdf/2014-117R - IHU.pdf>

⁵ L'Université, l'expert et la chloroquine <http://www.sauvonsluniversite.fr/spip.php?article8431>

⁶ <http://rogueesr.fr/m-macron-on-a-trouve-6-milliards-pour-financer-lenseignement-superieur-et-la-recherche>